

## eCH-0147 – Annexe 1 : dispositions supplémentaires Informations d'historisation

<b>Titre</b>	Dispositions supplémentaires Informations d'historisation (annexe à eCH-0147)
<b>Code</b>	eCH-0147 – Annexe 1
<b>Type</b>	Annexe à la norme eCH.0147
<b>Stade</b>	Définie
<b>Version</b>	1.00
<b>Statut</b>	Remplacé
<b>Validation</b>	2017-09-06
<b>Date de publication</b>	2017-09-25
<b>Remplace</b>	
<b>Langues</b>	Allemand, français
<b>Auteur(s)</b>	Groupe spécialisé Records Management / GEVER Beat Siegrist, Chancellerie fédérale (ChF), <a href="mailto:beat.siegrist@bk.admin.ch">beat.siegrist@bk.admin.ch</a>
<b>Éditeur / Distributeur</b>	Association eCH, Mainaustrasse 30, Case postale, 8034 Zürich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 <a href="http://www.ech.ch">www.ech.ch</a> / <a href="mailto:info@ech.ch">info@ech.ch</a>

### Condensé

La présente annexe contient des spécifications complémentaires, qui autorisent notamment à joindre des informations d'historisation. Elles s'appliquent par exemple dans l'Administration fédérale suisse dans le contexte des processus supradépartementaux.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Statut du document</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
	2.1 Vue d'ensemble .....	3
	2.2 Champ d'application .....	3
<b>3</b>	<b>Dispositions supplémentaires à eCH-0147</b> .....	<b>3</b>
	3.1 Intégration de l'historique dans la structure XML .....	3
	3.2 Historique du transport .....	3
	3.3 Aperçu des destinataires: .....	6
<b>4</b>	<b>Exclusion de responsabilité – Droits de tiers</b> .....	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>Droits d'auteur</b> .....	<b>7</b>
	<b>Annexe A – Références &amp; bibliographie</b> .....	<b>8</b>
	<b>Annexe B – Collaboration et contrôle</b> .....	<b>8</b>

## 1 Statut du document

**Remplacé:** Le document a été remplacé par une nouvelle version plus récente. Son utilisation reste encore possible, mais il est recommandé d'appliquer la dernière version.

## 2 Introduction

### 2.1 Vue d'ensemble

Les dispositions supplémentaires à la norme [eCH-0147] se rapportent à l'utilisation des interfaces de dossier, dans le contexte de l'échange de messages –composés de dossiers et de documents – entre systèmes d'administration des affaires.

Afin que cet échange puisse être réalisé dans le contexte évoqué, les dispositions supplémentaires à eCH-0147, qui portent sur les propriétés des composants de base dossier, document et fichier, s'avèrent nécessaires. Elles s'appliquent par exemple dans l'Administration fédérale suisse dans le contexte des processus supradépartementaux

Important : les présentes dispositions supplémentaires n'ont aucune influence sur la description technique de la norme [eCH-0147] Groupes de messages GEVER. Les schémas descriptifs XML ne s'en trouvent aucunement affectés.

### 2.2 Champ d'application

Les dispositions supplémentaires présentes dans cette annexe définissent deux objets de données, qui viennent compléter les objets de données définis dans [eCH-0147] Groupes de messages GEVER, conformément à la norme sur les métadonnées GEVER [I017].

Les objets de données complétés concernent l'historique des dossiers, documents et fichiers échangés, et l'aperçu de leurs destinataires.

## 3 Dispositions supplémentaires à eCH-0147

### 3.1 Intégration de l'historique dans la structure XML

Les présentes dispositions supplémentaires ne sont pas pris en compte dans la description technique de la norme eCH-0147 Groupes de messages GEVER (schéma XML).

Par conséquent, les objets de données complétés seront considérés en tant qu'éléments complémentaires spécifiques à une application, c.à.d. qu'ils seront transférés dans Element applicationCustom des composants de base (Dossier, Document, Fichier) avec Namespace: eCH-0147T0.

### 3.2 Historique du transport

Pour chaque exportation effectuée à partir d'un système, une ligne du système exporté est ajoutée à celui déjà existant. Chaque ligne est composée des attributs suivants :

- **thDepName (xs:token)** département, organisation ou groupe qui effectue l'exportation en tant que String (nom « parlant »). Ce faisant, il est possible de construire le lien logique par rapport à une organisation (ceci sert à la documentation).
- **thOriginNumber (xs:token)** clé originale pour un objet. La clé originale est la référence d'affaire correspondant à un objet d'affaire (ceci sert à la documentation).
- **thForeignKey (xs:token)** clé étrangère pour un objet. Cette clé correspond à l'identification technique unique (UUID) d'un objet. C'est grâce à cette UUID que le bon objet peut être retrouvé lors de l'importation. Ceci permet d'effectuer l'affectation, lors d'une nouvelle importation d'un objet exporté.
- **thSystemKey (xs:token)** clé du système dans laquelle se trouve l'objet. Si le système possède une clé-système, alors celle-ci doit être entrée. Lors de l'importation, on peut auparavant vérifier que la clé-système (System-Key) correspond bien au système. Ce n'est que lorsque la clé- système correspond qu'il est possible de modifier la clé étrangère (Foreign-Key).
- **thReadOnly (xs:boolean)** définit si un objet est ou non « readonly », c.à.d. en lecture seule. Si un objet est « readonly », alors il ne sera pas synchronisé dans le cas d'un renvoi de la réponse.
- **thExportAt (xs:dateTime)** date de l'exportation d'un objet avec eCH-0147 (ceci sert à la documentation).

## Exemple d'historique – transport d'un document dans XML :

```
<document>
  <...> [Métadonnées du document conformément au groupe de messages eCH-0147 GEVER]
  <applicationCustom>
    <transportHistory>
      <historyEntry>
        <!--a été écrit suite à l'exportation du premier système -->
        <thDepName>Secrétariat général-TED</thDepName>
        <thOriginNumber>50001-000001</thOriginNumber>
        <thForeignKey>COO.1.1890.3.12322</thForeignKey>
        <thSystemKey>COO.1.1890.1.1</thSystemKey>
        <thReadOnly>>false</thReadOnly>
        <thExportAt>2011-03-30T09:41:26.000+02:00</thExportAt>
      </historyEntry>
      <historyEntry>
        <!--a été écrit suite à l'exportation du deuxième système. Le deuxième système a d'abord reçu l'objet du premier système, et l'a importé chez lui avant de l'exporter à nouveau -->
        <thDepName>Chancellerie fédérale</thDepName>
        <thOriginNumber>21201-000221</thOriginNumber>
        <thForeignKey>12312swdfee12312</thForeignKey>
        <thSystemKey>BK_SYSTEM</thSystemKey>
        <thReadOnly>>false</thReadOnly>
        <thExportAt>2011-03-31T09:41:27.000+02:00</thExportAt>
      </historyEntry>
    </transportHistory>
  </applicationCustom>
</document>
```

### 3.3 Aperçu des destinataires:

L'aperçu des destinataires, affiche tous les destinataires à qui le document / dossier a été envoyé (de la même façon que pour les destinataires de mails). L'aperçu des destinataires permet également de voir quels destinataires (unité d'administration) a reçu l'objet en lecture seule, ou en lecture et écriture.

- **rtDepName (xs:token)** Nom de l'unité d'administration concernée.
- **rtReadOnly (xs:token)** EDIT: le système destinataire a pu modifier l'objet. READ: le destinataire a uniquement pu lire l'objet.

#### Exemple de l'aperçu des destinataires d'un dossier dans XML :

```
<dossier>
  <...> [Métadonnées du dossier conformément au groupe de messages eCH-0147 GEVER]
  <eCH-0147T0:applicationCustom>
    <recipients>
      <recipientEntry>
        <rtDepName>Secrétariat général TED</rtDepName>
        <rtReadOnly>READ</rtReadOnly>
      </recipientEntry>
      <recipientEntry>
        <rtDepName>Chancellerie fédérale</rtDepName>
        <rtReadOnly>EDIT</rtReadOnly>
      </recipientEntry>
    </recipients>
  </applicationCustom>
</dossier>
```

## 4 Exclusion de responsabilité – Droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

## 5 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association **eCH**, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

---

## Annexe A – Références & bibliographie

[eCH-0039] eCH-0039 Interface de cyberadministration en Suisse, cf. <http://www.ech.ch>

[eCH-0147] eCH-0147 Groupe de messages GEVER, cf. <http://www.ech.ch>

## Annexe B – Collaboration et contrôle

eCH            Groupe spécialisé eCH Records Management / GEVER  
USIC            Unité de stratégie informatique de la Confédération USIC  
ChF            Chancellerie fédérale